

# **L'ARBRE DE LA LAÏCITE**

Inauguration à l'École publique Palmyre Uldéric CORDIER à Amancey  
Le 1<sup>er</sup> décembre 2017

§§§§§§§§

Monsieur le Maire et Président du SIVU,  
Mesdames et Messieurs les membres du SIVU et représentants des Communes,  
Mesdames les enseignantes de l'école publique Cordier,  
Mesdames du périscolaire,  
Mesdames et Messieurs représentants des parents d'élèves,  
Les enfants ...

**MERCI d'avoir accepté la plantation de cet Arbre de la Laïcité, et merci également de marquer cet évènement par une petite cérémonie.**

## **L'ARBRE, SYMBOLE PARFAIT**

**C'est important les symboles, ils rappellent des idées fortes, ce sont des aide-mémoire bien utiles en ces temps troublés. Et l'arbre, qui ne doit pas cacher la forêt, représente tout à la fois l'enracinement (dans certaines valeurs), la longévité, la sérénité, mais aussi la fierté et la majesté. C'est l'Abbé Grégoire – n'y voyez là aucune malice – qui disait :**

**« L'arbre est destiné à devenir l'emblème de la Liberté, il croîtra et avec lui les enfants de la Patrie qui, en sa présence, éprouveront toujours de douces émotions » .**

**On se souvient que Gaulois et Romains se réunissaient pour la plantation d'un arbre en signe de joie. Au Moyen-Age la venue du printemps était saluée, dans les villages, par la plantation du « mai » qui, plus tard, marquera symboliquement – on y revient – la réussite au certificat d'études ou l'entrée au Conseil Municipal.**

**En 1792, 60 000 arbres auraient été plantés en France, en grande solennité, et sont devenus des monuments publics protégés ; des peines sévères étaient requises contre ceux qui leur portaient atteinte, allant jusqu'à la peine de mort (63 personnes exécutées dans le Vaucluse, plusieurs à Toulouse, à Lyon ...pour destruction d'arbres).**

**Récemment, en 1989, pour le bicentenaire de la Révolution Française, un Arbre de la Liberté devait être planté dans chaque Commune.**

**Bien sûr, ni un arbre, ni aucune plaque ne changeront le monde. Mais si l'un ou l'autre peut amener à la réflexion le passant éveillé, qui deviendrait lui-même, peut-être, un défenseur de la chose laïque, alors on n'aura pas perdu notre temps.**

## LA LAÏCITE, MERE DE TOUTES LES VERTUS

Les DDEN – Délégués Départementaux de l'Ed.Nat. - sont des sentinelles dont la mission première est de veiller au bon fonctionnement de l'école publique, laïque, obligatoire et gratuite, telle que l'ont voulu les grands bâtisseurs que sont Antoine Condorcet empoisonné, Jules Ferry, Jean Jaurés assassiné, Aristide Briand, et tant d'autres.

Ces grands hommes, par leur pensée et leur éloquence, ont fait évoluer l'humanité vers plus de justice, de respect de l'autre, et de neutralité face aux croyances de toutes natures imposées par la force et la terreur au pauvre peuple.

La laïcité c'est la LIBERTE, la liberté de pensée (qui n'est pas celle de Florent PAGNY), de croire ou de ne pas croire, de pratiquer ou non une religion, dès lors que cela reste dans la sphère strictement privée, ou communautaire, mais pas publique. « La liberté est la respiration de l'homme, elle est de l'ordre de l'être, pas de l'avoir » disait J.Jacques Rousseau. Ici à Cordier nous sommes à l'école de la tolérance.

La laïcité c'est aussi L'EGALITE entre les humains. Chaque citoyen a les mêmes droits que son voisin, qu'il soit homme ou femme (dans certains pays la femme n'a même pas le droit d'avoir un visage), croyant ou non croyant, riche ou pauvre, blanc ou noir et ce, de la naissance à la mort. Ici c'est l'école de l'égalité des chances.

La laïcité c'est enfin la FRATERNITE, état d'esprit qui pousse à venir en aide aux nécessiteux. Cette notion est un emprunt au dogme monothéiste, lequel l'a érigé en principe de base à travers ses écritures sacrées, principe qu'il ne met pourtant pas toujours en oeuvre, loin s'en faut. Alors qu'ici, au contraire, nous sommes bien à l'école de la fraternité où l'élève en difficulté est l'objet de toutes les attentions.

## BEAUCOUP A DEJA ETE FAIT

- on n'ouvre plus la journée de classe par la prière
- le prêtre n'est plus le surveillant et l'inspecteur des écoles publiques
- il n'a plus ses entrées dans le périmètre scolaire laïque
- l'enseignement religieux n'y est plus dispensé
- l'état-civil a été retiré au clergé pour le confier aux Communes
- aucun symbole de référence à la foi ne doit apparaître en classe : croix, crucifix... (Ht Doubs : hum)
- le port de tout signe religieux ostentatoire en lieu public est interdit (sauf universités)

## MAIS BEAUCOUP RESTE A FAIRE

Pour autant, si l'Etat est laïque depuis la Révolution Française, si la séparation des églises et de l'Etat est actée depuis la loi de 1905, réaffirmer régulièrement les grands principes de la laïcité est une nécessité, car l'histoire et l'actualité nous rappellent que c'est une lutte sans fin. Palestiniens et Hébreux sont en guerre pour une terre dite « sainte » depuis 3000 ans ; au Moyen-Age l'église catholique brûlait sur le bûcher les hérétiques (« Tuez les tous, Dieu reconnaîtra les siens » disait l'évêque de Béziers qui

ne pouvait identifier les Cathares), exterminait les protestants à la St Barthélémy ; ceux-ci éliminaient les cathos du Sinn Fen en Irlande du Nord il n'y a pas si longtemps ; quant aux musulmans ils veulent toujours, depuis Mahomet au VIII<sup>e</sup> siècle, imposer leur loi et leurs pratiques à tout le monde, et l'islam reste une religion d'Etat dans nombre de pays. On dit que plus de la moitié des jeunes musulmans de France sont plus sensibles aux prescriptions religieuses qu'à la loi républicaine.

Les athées ne sont pas en reste non plus, qui comme les Chinois, s'en prennent aux Tibétains et veulent détruire leur culture.

Et puis chez nous, aujourd'hui, notre laïcité est toute relative :

- sur les 11 jours fériés et vauqués de notre calendrier, plus de la moitié sont des fêtes liturgiques
- les églises sont toujours des bâtiments à charge des Communes, et bien que souvent vides elles ne peuvent théoriquement être utilisées pour autre chose que le culte sans accord de l'évêque
- les constructions de mosquées bénéficient désormais d'argent public
- l'école confessionnelle dispose de davantage de moyens financiers (Etat, Région, Départ., entreprises, familles..) que l'école publique, et son régime est plus avantageux (liberté d'organisation – ex : périscolaire TAP). On compte 8500 établissements catholiques, 300 juifs et 5 musulmans
- un concordat donne aux 3 départements d'Alsace-Moselle un droit que les autres n'ont pas (budget des cultes payé par l'Etat)
- dans nombre de Mairies ou autres édifices publics, on trouve encore des crèches

## POUR CONCLURE

En défendant la laïcité, nous construisons une société plus juste, plus solidaire où il fait – fera – bon vivre ensemble. Nos convictions républicaines tendent à nous enrichir de nos différences pour autant qu'elles ne sont imposées à personne. Cela s'apprend en famille d'abord, et on compte sur les parents pour cela, à l'école ensuite dont l'objectif est l'émancipation de l'enfant dans une vie de groupe organisée. Les enseignantes – je sais qu'elles y tiennent – ne manqueront pas de faire la lecture et le commentaire de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, ainsi que de la Charte de la Laïcité.

La laïcité, fille des Lumières, n'est pas anti-religieuse, mais elle ne dit pas comme un ancien Président de la République en mal de clientèle, que le curé vaut plus qu'un instituteur. Elle dit seulement qu'ils n'ont pas le même rôle. D'ailleurs si le rejet d'une doctrine religieuse n'est pas un délit, le rejet d'un individu porteur de cette doctrine est un délit.

L'école publique, lieu « sacré » de la République, instruit les enfants, pas à devenir des blancs, des noirs, des jaunes, des rouges ou des verts, pas plus que des chrétiens, des juifs, des orthodoxes ou des musulmans, ni des agnostiques ou des athées, de futurs électeurs de droite, du centre ou de gauche, mais des citoyens libres et responsables, capables de penser par eux-mêmes. Penser, mais pas forcément croire.

On pourrait deviser longtemps encore sur le sujet, mais il se fait tard, et froid. Je vous renvoie, si cela vous intéresse, au texte que j'avais donné au Conseil d'Ecole l'an dernier

Enfin, si je peux demander une dernière chose aux élus du SIVU, ce serait pour l'an prochain par ex. de faire apposer au fronton de cette belle école le triptyque de notre devise républicaine en y ajoutant – peut-être en dessous – LAÏCITE (qui n'est pas un gros mot !)

Merci de votre attention.

J.Pierre TONNIN - DDEN

